

Quelques repères pour
aborder la question de
l'orientation en troisième



La question de l'orientation renvoie de façon générale à :

Qu'est-ce que je veux?

(Centres d'intérêts, valeurs personnelles...)

Qu'est-ce que je vauX ?

(Evaluations scolaires, capacités
d'apprentissage...)

C'est un équilibre entre ambition et réalisme

Elle implique les idées :

De choisir

D'éliminer
ce que je ne
ferai pas

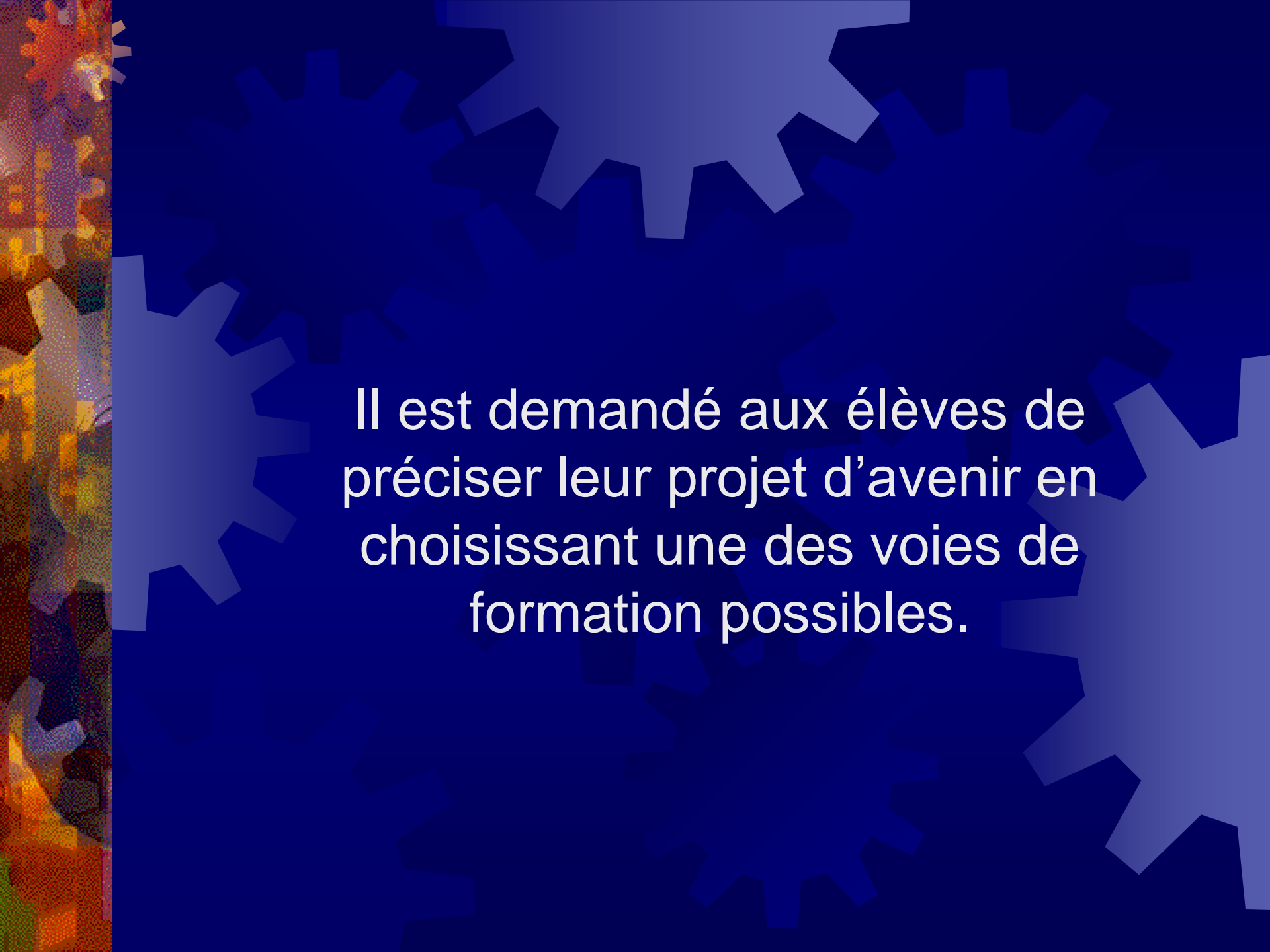
De développer
son autonomie

De prendre
le temps de
s'informer

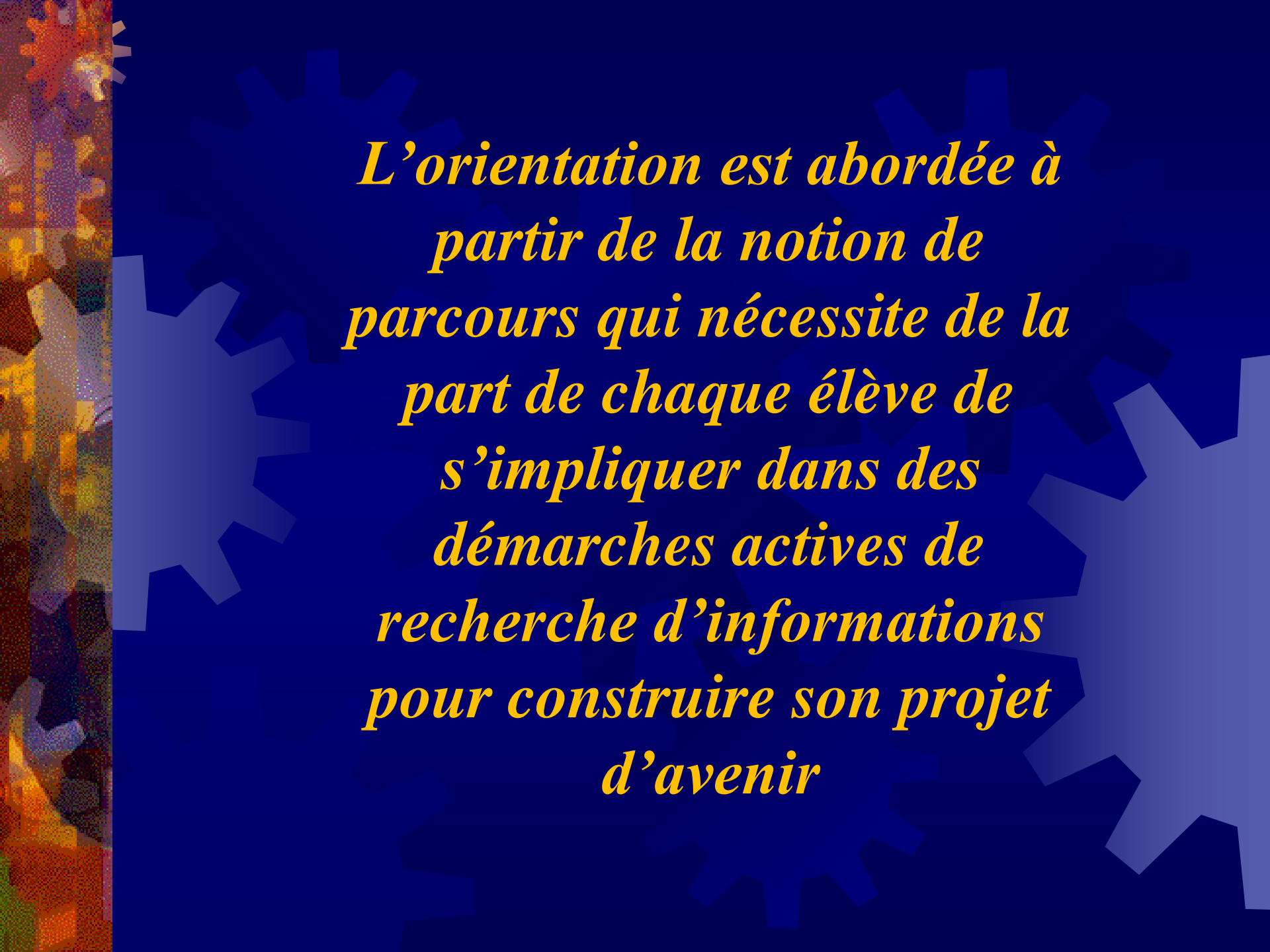
De dépasser la peur
de se tromper

De m'affirmer
dans ce qui va être
mon choix

D'oser en parler

The background features a dark blue field with several large, semi-transparent gears of varying shades of blue. On the left side, there is a vertical strip containing a dense, colorful collage of smaller gears in various colors like orange, yellow, and green.

Il est demandé aux élèves de préciser leur projet d'avenir en choisissant une des voies de formation possibles.

The background is a dark blue field filled with various sizes of light blue gears. On the left side, there is a vertical strip with a colorful, abstract, and textured pattern in shades of orange, red, and brown. The text is centered and written in a yellow, italicized serif font.

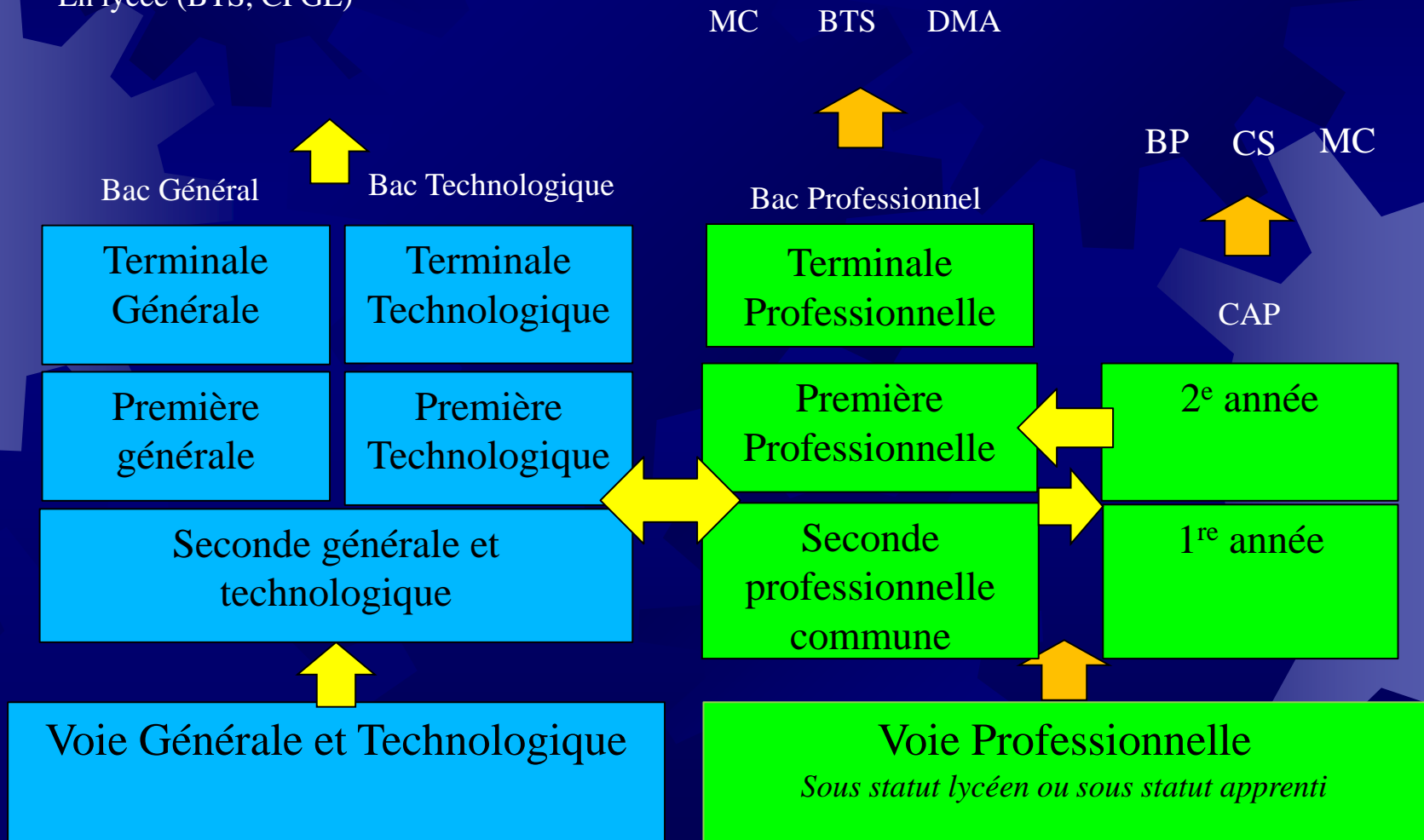
*L'orientation est abordée à
partir de la notion de
parcours qui nécessite de la
part de chaque élève de
s'impliquer dans des
démarches actives de
recherche d'informations
pour construire son projet
d'avenir*

Deux voies d'orientation sont possibles :

- Le Lycée Général et Technologique qui offre une poursuite d'étude bac + 3 ans bac + 5 ans ou + 8 ans.
- Le Lycée Professionnel qui propose un niveau CAP, Bac professionnel et une possibilité d'intégrer un bac + 2 ans.

Quelles sont les voies d'orientation possibles ?

Poursuite d'études à l'Université (licence , BUT),
En école spécialisée, de commerce d'ingénieur...)
En lycée (BTS, CPGE)



Précisions sur la filière Générale et technologique

- Le passage en seconde GT est validé par le conseil de classe du deuxième semestre.
- Le choix de la seconde générale et technologique se fait dans l'optique d'une poursuite d'études
- Si des dérogations sont demandées, il est nécessaire de mentionner le lycée de secteur dans la formulation des vœux.

Précisions sur la voie professionnelle

- ✱ La décision d'orientation ne garantit pas l'affectation
- ✱ Le taux de pression dans certaines filières est très élevé et rend donc l'accès plus difficile. Chaque lycée professionnel est doté pour chaque filière d'un nombre de places limitées. Le taux de pression correspond au nombre de places offertes divisé par le nombre de candidats. Une sélection s'opère entre les élèves sur la base du dossier scolaire par le biais d'un logiciel.
- ✱ Une fois l'affectation prononcée:
 - Si réponse positive, nécessité de s'inscrire.
 - Si réponse négative, une procédure de post-affectation sur places vacantes sera mise en place au mois de juillet.



Concernant l'apprentissage

Il est vivement conseillé à un élève intéressé par l'apprentissage de formuler également des vœux d'orientation dans les lycées professionnels sous statut scolaire dans le cas où il ne trouverait pas une entreprise d'accueil !

POUR ALLER PLUS LOIN AU NIVEAU DE L'INFORMATION

- Diaporama Parcours après la Troisième de l'ONISEP

<https://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Ressources-pedagogiques/A/Diaporama-parcours-apres-la-classe-de-3e>

- Secondes premières ONISEP

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Secondes-Premieres-2019-2020-pour-construire-son-avenir-au-lycee>

- Horizon 2021

<http://www.horizons21.fr/>

- Nouvelle voie professionnelle

<http://www.nouvelle-voiepro.fr/>

- Les guides de l'ONISEP en ligne :

https://www.onisep.fr/content/download/1216210/file/Guide_3e_national_Handicap_2020.doc

- Les sites des établissements scolaires

Pour avoir un conseil personnalisé

Les Psychologues de l'éducation Nationale Sabine NAVARRO et Leïla NOURLY peuvent vous recevoir :

au collège Commandant Cousteau

- Le lundi de 9h00 à 17h00
 - Le mardi de 14h00 à 17h00
 - Le jeudi de 9h00 à 16h30
- sur rendez-vous à la vie scolaire

au CIO de Vitrolles

- **Le vendredi de 13h30 à 16h30**

sur rendez-vous: 04 42 79 72 38

Des permanences sont également assurées par les PSYEN du réseau du lundi au vendredi chaque semaine et pendant les vacances scolaires.